

Burundi : le gouvernement radie cinq organisations de la liste des ASBL

RFI, 24 octobre 2016 Au Burundi, le ministre de l'Intérieur a radié cinq ONG de défense des droits de l'homme de la liste des associations sans but lucratif (ASBL). En cause : elles n'auraient pas répondu à la justice burundaise, selon le gouvernement. Les cinq associations concernées sont l'Aprodh, le Forsc, le Focode, le Réseau des citoyens probes et l'ACAT. Elles faisaient partie de la dizaine d'ASBL qui avaient été suspendues en novembre 2015.

Selon le porte-parole du ministre de l'Intérieur, ces dernières ont été radiées pour ne pas avoir répondu à la justice burundaise. « Ces ASBL figurent parmi une dizaine qui avaient été suspendues. Vous savez que l'une, à savoir le Parcem, a suivi son procès et elle fonctionnait sans problème. Il en restait neuf et parmi les neuf, il y a les cinq qui ont continué à fonctionner clandestinement, en continuant à ternir l'image du pays », explique Thérèse Ntahiraja, porte-parole du ministre de l'Intérieur. Et d'ajouter : « Au Burundi, des ASBL, nous en avons plus de 6 000. Au cours de cette année, nous en avons agréé environ 200. Au cours de cette année, ça continue, la liberté est là. Mais les cinq ont continué à travailler dans la clandestinité au lieu de suivre leur procès auprès de la justice. Et ensuite, ils ont contribué à ternir l'image du pays et voilà que finalement son excellence le ministre a pris cette décision. » « Des mesures irréfutables » De son côté, le président de l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT) n'a pas commenté cette décision. « On n'a pas été surpris parce que le gouvernement du Burundi, ces derniers jours, a pris des mesures irréfutables », explique maître Armel Niyongere. Vous avez observé comment il a suspendu la coopération avec l'Unité du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, comment il s'est retiré de la Cour pénale internationale. Tout ça montre que le gouvernement est en train de prendre des mesures de désespoir, des mesures irréfutables. « Le jour où on a suspendu provisoirement, on a pas cessé de continuer à faire le monitoring, on a continué à faire des rapports que nous avons publiés, des rapports sur des violations de droits de l'homme et des plaidoyers sur le plan international pour montrer aux amis du Burundi que le gouvernement du Burundi est en train de commettre des crimes et des crimes contre l'humanité », conclut le président de l'ACAT.